



fédération des associations
d'étudiant-e-s de l'Université
de Lausanne

Rapport d'activité

2020-2021

Table des matières

TABLE DES ABRÉVIATIONS.....	4
TITRE I : DISPOSITIONS LIMINAIRES	6
CHAPITRE 1 : COMPOSITION DU BUREAU ET DU SECRÉTARIAT.....	6
SECTION 1 : COMPOSITION DU BUREAU	6
SECTION 2 : COMPOSITION DU SECRÉTARIAT	6
CHAPITRE 2 : RÉPARTITION DES DOSSIERS.....	8
TITRE II : RAPPORTS GÉNÉRAUX.....	10
CHAPITRE 1 : REGARD DU SECRÉTARIAT.....	10
CHAPITRE 2 : REGARD DE LA COPRÉSIDENTENCE	11
SECTION 1 : NINA BIDEF	11
SECTION 2 : LEA PACOZZI.....	12
CHAPITRE 3 : PRINCIPAUX DOSSIERS DE L'ANNÉE.....	13
SECTION 1 : CRISE DU CORONAVIRUS	13
SECTION 2 : BOURSES D'ÉTUDES	13
SECTION 3 : COMMISSION D'AIDE AUX RECOURS ESTUDIANTINS.....	13
SECTION 4 : DON DU SANG	14
SECTION 5 : RECRUTEMENT DU SECRÉTARIAT COMPTABLE.....	14
SECTION 6 : RECRUTEMENT DU SECRETARIAT GENERALE	14
SECTION 7 : ENQUÊTE COMMENT ALLEZ-VOUS ?.....	15
SECTION 8 : PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE.....	15
SECTION 9 : JOURNÉE D'ACCUEIL.....	16
SECTION 10 : JOURNÉE DE L'ÉGALITE DES ÉTUDIANT·E·S	16
SECTION 11 : POINT. VIRGULE,	16
SECTION 12 : SUBVENTIONS.....	16
SECTION 13 : UNILIVE.....	17
SECTION 14 : RÈGLEMENTS.....	17
SECTION 15 : GT SANTÉ MENTALE.....	17
CHAPITRE 4 : RAPPORT DU COMITÉ DE RÉDACTION DE <i>L'AUDITOIRE</i>	17
SECTION 1 : ÉVÉNEMENTS	18
SECTION 2 : COMITÉ DE RÉDACTION.....	18
CHAPITRE 5 : RAPPORTS DES COMMISSIONS DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S.....	20
SECTION 1 : COMMISSION DE CONTRÔLE	20
SECTION 2 : COMMISSION DE POLITIQUE UNIVERSITAIRE	20
SECTION 3 : COMMISSION SOCIALE.....	20

TITRE III : RAPPORTS D'INSTITUTIONS TIERCES.....	21
CHAPITRE 1 : COMMISSIONS CONSULTATIVES DE LA DIRECTION	21
SECTION 1 : COMMISSION DE L'ALIMENTATION.....	21
SECTION 2 : COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE.....	21
SECTION 3 : COMMISSION DE DURABILITÉ.....	21
SECTION 4 : COMMISSION DE L'ÉGALITÉ.....	22
SECTION 5 : COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT.....	22
SECTION 6 : COMMISSION QUALITÉ ET VALORISATION	22
SECTION 7 : COMMISSION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.....	22
SECTION 8 : COMMISSION DE LA RELÈVE SCIENTIFIQUE	22
SECTION 9 : CONSEIL DES AIDES SOCIALES.....	23
SECTION 10 : COMMISSION DES SPORTS UNIVERSITAIRES	23
CHAPITRE 2 : AUTRES INSTITUTIONS.....	24
SECTION 1 : COMMISSION CANTONALE DES BOURSES D'ÉTUDES	24
SECTION 2 : CONSEIL DE FONDATION DE LA FSLE	24
CHAPITRE 3 : UNION DES ÉTUDIANT·E·S DE SUISSE	25
SECTION 1 : COMMISSION DE L'ÉGALITÉ (CODEG)	25
SECTION 2 : COMMISSION DES FINANCES (COFI).....	25
SECTION 3 : COMMISSION INTERNATIONALE ET DE SOLIDARITÉ (CIS).....	25
SECTION 4 : COMMISSION DE LA POLITIQUE DES HAUTES ÉCOLES (HOPOKO)	25
SECTION 5 : COMMISSION SOCIALE (SOKO)	25
SECTION 6 : CONSEIL DES SECTIONS.....	25

TABLE DES ABRÉVIATIONS

AD:	Assemblée des Délégué-e-s
AEDL:	Association des Etudiants en Droit de Lausanne
CARE:	Conseils et Aide aux Recours Etudiants
CHF:	Francs suisses
CSE:	Centre de Soutien à l'Enseignement
EPFL:	Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
Etc.:	<i>Et cætera</i>
ESU:	European Student Union
EUA:	European University Association
FAE:	Fédération des Associations d'Etudiant-e-s
FSE:	Fonds de Solidarité Etudiant
FSLE:	Fondation Solidarité Logement pour les Etudiant-e-s
M:	Monsieur
MA:	Maître Assistant-e
MER:	Maître d'Enseignement et de Recherche
Mme:	Madame
OCBE:	Office Cantonal des Bourses d'Etudes

p.:	Page
SASME:	Service des Affaires Sociales et de la Mobilité Etudiante
SOC:	Service d'Orientation et Carrières
UNES:	Union des Etudiant-e-s de Suisse
UNIL:	Université de Lausanne

TITRE I : DISPOSITIONS LIMINAIRES

CHAPITRE 1 : COMPOSITION DU BUREAU ET DU SECRÉTARIAT

SECTION 1 : COMPOSITION DU BUREAU

Rentrée 2020

Coprésidence : Léa Pacozzi, David Raccaud

Membre du Bureau : Eleonora Shihaib, Loïc Pillard, Nina Bidet, Matthieu Gisler

Septembre 2020

Démission de David Raccaud, coprésident

Élection de Nina Bidet à la coprésidence

Élections de Joaquin Mariné Piñero, Laëtitia Hasni et Noëlle Wilhelm

Coprésidence : Léa Pacozzi, Nina Bidet

Membre du Bureau : Eleonora Shihaib, Loïc Pillard, Matthieu Gisler, Nina Bidet, Joaquin Mariné Piñero, Laëtitia Hasni et Noëlle Wilhelm

Mars 2021

Élection de Virginia Soro

Coprésidence : Léa Pacozzi, Nina Bidet

Membre du Bureau : Eleonora Shihaib, Loïc Pillard, Matthieu Gisler, Nina Bidet, Joaquin Mariné Piñero, Laëtitia Hasni, Noëlle Wilhelm et Virginia Soro

SECTION 2 : COMPOSITION DU SECRÉTARIAT

07 septembre 2020, Assemblée extraordinaire

Démission de la secrétaire générale, Pauline Mottet

Élection de la nouvelle secrétaire générale, Hannah Wonta

Rentrée 2020

Secrétaire générale : Hannah Wonta

Secrétaire comptable : Benjamin Souane

Rentrée 2021

Démission du secrétaire comptable, Benjamin Souane

Prise de fonction de la nouvelle secrétaire comptable, Jeanne Berche

Secrétaire générale : Hannah Wonta

Secrétaire comptable : Jeanne Berche

CHAPITRE 2 : RÉPARTITION DES DOSSIERS

Agenda	Eleonora Shihaib, Noëlle Wilhelm
Assurance-Qualité	Loïc Pillard
Atelier participatif <i>La Grange</i>	Loïc Pillard
Bourses et Plateforme	Matthieu Gisler, Léa Pacozzi
Commission d'Aide aux Recours Estudiantins	Loïc Pillard, Eleonora Shihaib
Conseil des aides sociales	Matthieu Gisler
Contact Médias	Léa Pacozzi, Nina Bidet
Don du sang	Eleonora Shihaib, Matthieu Gisler
Durabilité	Léa Pacozzi, Noëlle Wilhelm
Enquête <i>Comment allez-vous ?</i>	Eleonora Shihaib, Nina Bidet, Noëlle Wilhelm
Groupe de travail <i>Promoting active learning</i>	Loïc Pillard
Informatique	Matthieu Gisler
Journée d'accueil	Loïc Pillard, Nina Bidet, Léa Pacozzi
Journée de l'Egalité des Étudiant-e-s	Léa Pacozzi, Joaquin Mariné Pinero, Laëtitia Hasni
Micro-ondes	Hannah Wonta (SG), Jeanne Berche (SC)
Office cantonale des bourses d'études	Matthieu Gisler
Point. Virgule,	Léa Pacozzi

Problèmes juridiques	Loïc Pillard
Réseaux sociaux	Nina Bidet
Restauration	Léa Pacozzi, Matthieu Gisler
Site web	Joaquin Mariné Pinero, Matthieu Gisler
Subventions	Nina Bidet, Léa Pacozzi
Troc-O-Pole	Noëlle Wilhelm
Union des Etudiant·e·s de Suisse	Tout le monde
GT santé mentale	Noëlle Wilhelm, Eleonora Shihaib, Laëtitia Hasni

TITRE II : RAPPORTS GÉNÉRAUX

CHAPITRE 1 : REGARD DU SECRÉTARIAT

Le secrétariat général est passé des mains aguerries de Pauline Mottet, qui a tenu ce rôle pendant 3 ans à celles d'Hannah Wonta, fraîchement sortie du Master de management public de l'Université de Genève. Après un mois de formation, cette fonction a été reprise avec l'enthousiasme des nouveaux départs pour relever de nouveaux défis.

En effet, les défis de cette année marquée par la continuation de la pandémie ont été nombreux et plus difficile à surmonter que ce que nous aurions pu initialement planifier. Le semestre d'automne a commencé par une journée d'accueil en ligne et a été suivi par de nombreux événements phare organisés par la FAE annulés. C'est donc sans vivre des événements comme le point-virgule ou la distribution de vin chaud que ce nouveau poste a démarré. Mais le Bureau a continué à travailler pour que les dossiers qui ont pu prendre place se passent au mieux, ainsi l'enquête téléphonique « Comment allez-vous », le don du sang avec désormais des inscriptions obligatoires et l'analyse des dossiers de demande de subvention se sont très bien déroulés. La fermeture du campus quelques semaines après le début des cours a fait émerger une problématique sous-jacente qui est rapidement devenue la priorité des positions de la FAE : la santé mentale des étudiant-e-s. Le bureau a donc formé un groupe de travail pour se pencher sur des solutions concrètes pour les étudiant-e-s. Cette collaboration a donné lieu à une conférence avec différent-e-s invité-e-s pertinent-e-s pour conseiller les personnes les plus affectées par l'isolement, la démotivation et les difficultés du confinement.

En ce qui concerne les dossiers politiques, ceux-ci se sont poursuivis. Malgré l'obligation de se rencontrer à distance, le secrétariat et le Bureau ont maintenu le dialogue avec le DFJC et l'OCBE en les rencontrant en novembre pour discuter des solutions possibles et des leviers d'action à utiliser au niveau de l'état de Vaud pour enrayer le mieux possible les problèmes que la situation cause. Ce semestre a aussi été marqué par de nombreuses conversations avec la Direction sur les conditions d'étude des étudiant-e-s. La co-présidence et le secrétariat ont dû maintes fois défendre les positions et les revendications de la FAE pour s'assurer que les examens se déroulent dans le meilleur climat pour les étudiant-e-s fortement éprouvé-e-s par la situation.

Le semestre de printemps a commencé par un sondage auprès de 6000 étudiant-e-s pour avoir une base de données sur le déroulement des examens de cette session particulière. Malgré une certaine peine à anticiper les dossiers de printemps dans cette nouvelle position de secrétaire générale, la journée de l'égalité a donné lieu à une très belle conversation sur les défis auxquels les personnes réfugiées font face en Suisse. Avec la participation d'Amnesty International, de l'EVAM (établissements vaudois d'accueil des migrants) et de deux migrant-e-s, mais aussi avec les conseils de l'association UNIL sans frontières. La conférence proposée a permis de mettre en lumière une réalité parfois trop cachée. Du côté de la CARE, les demandes d'aides ont quasiment triplé mais l'équipe a été très efficace pour prendre en compte toutes les demandes. Le don du sang c'est aussi très bien déroulé et le Bureau a pu travailler sur un nouvel agenda pour la rentrée 2021-2022 après avoir dû annuler la commande de cette année. Ce semestre a aussi mis en évidence les problèmes de communication entre l'AD, le Bureau et le secrétariat. Ces difficultés ont certes été exacerbées par les rencontres à distance mais le résultat de l'AD extraordinaire qui s'est tenue en mai donne désormais l'opportunité au secrétariat de mieux communiquer sur les activités quotidiennes de la FAE avec les délégué-e-s.

Ce serait mentir de dire que les défis de cette année n'ont pas été difficiles à gérer et parfois même plutôt décourageants. Mais en tant que nouvelle secrétaire générale, j'ai pu dès le début bénéficier de très bonnes relations avec les membres du Bureau qui ont su rester motivé-e-s et continuer à prendre leur rôle de représentant-e-s étudiant-e-s au sérieux. Malgré deux semestres à distance et des réunions sans pouvoir se voir, je suis fière de ce que chacun-e a accompli et j'ai eu l'opportunité

d'apprendre énormément en les soutenant. Je remercie particulièrement la coprésidence de cette année. Léa Paccozzi et Nina Bidet ont démontré une force de travail, une persévérance et un dévouement qui ont non seulement permis à la FAE d'être un acteur clé pour les étudiant-e-s de l'Unil mais qui ont aussi dirigé le Bureau et le secrétariat alors que nous traversions une crise sans précédent. Nous espérons que le semestre prochain permettra un retour à un campus plus vivant et plus propice aux événements qui font la beauté de la vie universitaire.

CHAPITRE 2 : REGARD DE LA COPRÉSIDENTENCE

SECTION 1 : NINA BIDET

La Co-présidence cette année a été pour moi le défi de devoir gérer le fonctionnement traditionnel de la FAE tout en devant le combiner à la lourde gestion de la crise du Covid-19. En effet, ce fut une année difficile de par ses circonstances mais aussi de par ses nombreux rebondissements. Nous avons commencé l'année en semi-présentiel pour la finir complètement en ligne avec des sessions d'examens mixtes. De plus, toutes nos interactions, que ce soit avec les délégué-e-s, les étudiant-e-s, la Direction, les différents services de l'Université et du Canton ou encore les médias ont été faites à travers un écran.

Le jour de mon élection à la co-présidence, nous avons aussi recruté 4 nouveaux et nouvelles membres pour le bureau ainsi qu'une nouvelle secrétaire, ce qui représente un tiers de l'équipe. Il a donc aussi fallu créer dès le début une nouvelle cohésion d'équipe tout en formant ces étudiant-e-s à leur nouvel environnement.

Le travail de la co-présidence a majoritairement été de la représentation et de faire la liaison entre les différentes parties prenantes et les délégué-e-s de la FAE. De ce fait, nous avons eu l'occasion de pouvoir déléguer beaucoup d'autres tâches grâce à la motivation et à la détermination des autres membres du Bureau.

Notre collaboration avec nos délégué-e-s a été particulièrement intense durant cette année de crise et nous a permis de pouvoir représenter et défendre les droits et les intérêts des étudiant-e-s de l'Université de Lausanne. Néanmoins, j'ai pu remarquer un large fossé entre le travail du Bureau exécutif de la FAE et son comité législatif. Je pense que cela vient sûrement d'un manque d'information, de communication et d'identification des rôles entre ces deux entités. Mais nous avons déjà pu mettre en place quelques solutions pour répondre à ce problème. J'espère donc que les relations vont s'en retrouver améliorées car elles sont extrêmement importantes pour le bon fonctionnement de la FAE.

Aussi, pour la première fois depuis un moment nous étions deux femmes à la co-présidence. Ce fut parfois difficile envers nos interlocuteurs, mais ce fut aussi une réelle expérience. Si j'ai parfois rencontré des difficultés à trouver ma place au sein de l'équipe par manque de soutien et de par la lourdeur et les responsabilités auxquelles nous avons été confrontés, j'ai toujours pu trouver un soutien de taille auprès de ma co-présidente et je suis plutôt fière du travail que nous avons pu effectuer lors de cette année difficile avec tous les membres de la FAE.

Bien que cette année n'a pas été celle que j'imaginai, je suis très reconnaissante d'avoir eu l'occasion d'être co-présidente de la FAE et cette expérience a été plus qu'enrichissante pour moi. En effet, je pense avoir plus appris, professionnellement parlant, durant ces deux années à la FAE que lors de tout mon Bachelor. Et c'est aussi humainement que j'en ressors grandie à travers les rencontres et les liens que j'ai pu tisser.

SECTION 2 : LEA PACOZZI

Cette année la crise du COVID-19 s'est poursuivie et cela a profondément marqué le travail de la FAE. Notre équipe a dû repenser les actions de la fédération afin de pouvoir venir au mieux en aide à ses étudiant-e-s. Ces changements ainsi que la distance imposée par la situation furent de vrais défis pour la co-présidence.

La FAE travaille depuis de nombreuses années déjà à défendre l'égalité des chances dans le milieu universitaire. Il s'agit de s'assurer que chacun et chacune puissent avoir accès aux études supérieures mais également que toutes et tous puissent le faire dans des conditions adéquates. Or la crise que nous vivons actuellement n'a fait qu'accentuer ces problèmes d'inégalité, forçant certain-e-s étudiant-e-s à abandonner leurs études en raison de pertes d'emploi, de ressources matérielles insuffisantes, ou de charge mentale trop forte. Ce faisant, notre fédération a dû faire son possible pour que ces difficultés soient comprises et prises en compte dans l'évaluation des parcours universitaires. Cette année et depuis le début de la crise, la FAE a discuté avec la Direction de l'Université et principalement le vice-recteur à l'enseignement, afin d'offrir des conditions de réussite adéquates pour toutes et tous. Pour cela, la FAE a pris publiquement position pour demander la non-comptabilisation des échecs et la possibilité de se désinscrire tardivement.

Ces demandes se sont répétées lors des deux semestres mais avec des stratégies différentes. Au semestre d'Automne 2020, la FAE a cru pouvoir compter sur l'aide de la Direction étant donné qu'elle avait déjà respecté nos demandes en Printemps. Néanmoins les nombreuses discussions qui ont opposés la co-présidence et le vice-recteur à l'enseignement ont toutes été infructueuses et nous ont conduit à recourir aux médias. Au semestre suivant il a été décidé de changer d'optique et d'entrer en dialogue plutôt qu'en confrontation avec le rectorat à l'enseignement. Ces discussions n'ont pas eu davantage de succès. Nous nous sommes finalement tournés vers le Conseil de l'Université, qui a la possibilité de modifier le RGE et ainsi nous accorder la désinscription tardive et la non-comptabilisation des échecs. À la fin de discussions tendues au sein du législatif de l'Université les étudiant-e-s ont obtenu la possibilité de se désinscrire. Cela est arrivé à la fin de beaucoup de travail de notre part et fut une vraie victoire pour notre équipe.

Il n'empêche que les discussions avec ces différentes instances ont été difficiles. Je pense que notre place de représentant-e-s de la communauté estudiantine n'a pas toujours été prise en compte et que les acteurs et actrices auxquelles nous nous sommes adressées ont oublié que nous représentons l'avis de 17'000 étudiant-e-s subissant au jour le jour les difficultés énoncées plus haut. Il s'agira de continuer à porter cette voix à l'avenir afin que cet oubli ne soit plus permis.

En plus de cela, la pression de la part des autres membres du Bureau, de l'Assemblée et du corps estudiantin plus globalement a contribué à rendre les discussions menées par la co-présidence d'autant plus pesantes. Elle ne fit que s'accentuer du fait de la distance avec notre législatif. Au vu du peu de résultat obtenu et du manque de communication régulière sur nos activités, l'Assemblée des Délégué-e-s a émis des doutes sur nos capacités à obtenir ce que nous demandions aux autorités. Néanmoins, il me semble que ce problème a pu être en partie résolu grâce à une assemblée extraordinaire demandée par l'Assemblée et l'instauration d'une « Newsletter » régulière à leur intention.

À titre personnel, et j'imagine que cette opinion ne peut être que partagée, j'espère simplement que nous pourrons bientôt tourner le dos à cette crise et concentrer nos activités et prises de position sur des problématiques utiles à long terme. J'ai aussi hâte de pouvoir retrouver l'ambiance de la FAE, composée de soirées et apéros entre le Bureau et les délégué-e-s.

CHAPITRE 3 : PRINCIPAUX DOSSIERS DE L'ANNÉE

SECTION 1 : CRISE DU CORONAVIRUS

Cette année s'est, à nouveau, déroulée pendant la crise du COVID-19. Les problématiques de l'année dernière se sont donc poursuivies voire exacerbées.

L'un des principaux enjeux de l'année fut de discuter les modalités de réussite assouplies avec une Direction de l'Unil fermée à ces demandes. Il a ainsi fallu faire comprendre à nos autorités le climat d'angoisse de cette année et les conséquences de celle-ci sur les chances de réussite des étudiant-e-s. Lors du premier semestre aucune des conditions spéciales de Printemps 2020 (non-comptabilisation des échecs et désinscription tardive) n'a été remise en place et ce malgré les revendications de la FAE à ce propos. Le deuxième semestre s'est poursuivi dans le même climat. Néanmoins la désinscription tardive a finalement pu être obtenue grâce à une collaboration avec deux membres du Conseil de l'Unil. Notre fédération a pu y déposer deux actes normatifs modifiant le RGE et autorisant la non-comptabilisation des échecs et la désinscription tardive, mais une seule d'entre elles a été acceptée par l'assemblée.

Un second enjeu de ce semestre fut de maintenir les liens internes à la FAE. Cela concerne autant les relations au sein du Bureau entre ces différent-e-s membres que celles entre le Bureau et les Délégué-e-s. Les différentes réunions ont dû avoir lieu sur Zoom ou en comodal en ce qui concerne le Bureau, de ce fait établir des liens forts et des débats enrichissants ne fut pas toujours une tâche aisée.

Cette crise a conduit à l'émergence de nouveaux groupes de travail. C'est dans un premier temps le GT santé mentale qui a pris place au vu de la détresse mentale des étudiant-e-s. Ses membres ont travaillé à informer la communauté universitaire à propos des différents services d'aide à l'université et à sensibiliser la communauté à cette problématique. Elles ont ensuite travaillé à redonner vie au campus afin de permettre aux étudiant-e-s de recréer des liens. Dans un deuxième temps c'est un GT sur le site web et la communication générale de la FAE qui a été mis en place afin de refaire le lien entre notre fédération et ses membres. Un travail de modernisation de l'image de la FAE (logo, site web, ...) a ainsi commencé et devrait se conclure en février 2022.

SECTION 2 : BOURSES D'ÉTUDES

La FAE a, depuis la rentrée 2019, droit à une place de droit à la sous-commission de l'office cantonal des bourses d'études des cas dits « dignes d'intérêt ». Matthieu Gisler, remplaçant David Raccaud, y siège et les séances se déroulant à huis clos, aucun rapport ne peut donc être transmis.

Dans la continuité de l'année académique passée, les rapports avec l'office sont rares et les relations plus compliquées. Notre plateforme de discussion s'est transformée en une séance d'informations où les questions politiques ne sont plus abordées. Tous les partenaires sociaux se sont plaints de ce changement et nous attendons de voir comment la situation évolue. Dans le même temps, des rendez-vous entre la FAE et les partenaires sociaux ont eu lieu afin de mettre au point une réponse à cette situation. La place du COVID est évidemment importante puisque les réponses demandées (motion Croci-Torti) ne sont pas présentées, mises au second plan par la crise. La situation des étudiant-e-s boursiers-ères reste préoccupante et il faudra être attentif lorsque le calendrier politique nous sera annoncé par l'office.

SECTION 3 : COMMISSION D'AIDE AUX RECOURS ESTUDIANTINS

M. Loïc Pillard, administrateur et responsable de la CARE depuis décembre 2018, a lancé deux campagnes de recrutement en octobre 2020, respectivement en avril 2021, pour renouveler l'équipe de juristes œuvrant au sein de la CARE en raison de départs durant l'année académique 2020-2021.

Les juristes à la CARE doivent être titulaires d'un Bachelor en droit et actuellement suivre un Master en droit à l'UNIL.

A partir du 1^{er} novembre 2020, cinq personnes ont été engagées (parmi les 16 candidatures reçues) : il s'agit de Mme Claudia Baly, de Mme Shayna Häusler, de Mme Anaëlle Pont, de Mme Juliette Tarussio et de Mme Eva Zenger.

A partir du 1^{er} mai 2021, six personnes ont été engagées (parmi les 12 candidatures reçues) : il s'agit de Mme **Sara Andrade**, de M. **Donatien Baumann**, de Mme **Lena Martin**, de Mme **Sarah Novet**, de M. **Loïc Pittet** et de Mme **Olivia Troger**.

Depuis le 1^{er} septembre 2020, la CARE a reçu plus de 200 demandes d'aide juridique, dont la plupart était des recours *stricto sensu* contre des notes d'examens. Les autres problèmes revenant le plus fréquemment sont les renouvellements de permis de séjour, les problèmes administratifs avec l'Université (inscription aux examens, refus d'équivalence, etc.) et les refus de bourses d'études. En raison du contexte sanitaire et de la « publicité » faite par la FAE, le nombre de demandes pour la session de janvier 2021 s'est élevé à 69, soit trois fois plus que les années précédentes pour la même période, respectivement à 59 pour la session de juin 2021, soit deux et demi plus.

La FAE remercie grandement aussi bien l'équipe partante que l'équipe actuelle pour le travail réalisé, avec rigueur et professionnalisme, et aussi pour la bonne humeur qui règne parmi les juristes.

SECTION 4 : DON DU SANG

Les dons du sang de cette année, dus au COVID-19, ont été un peu particuliers. L'organisation s'est basée sur la prise de rendez-vous, similairement à celui du semestre de printemps 2020. Le bureau s'est chargé de faire des affiches, une pour chaque semestre. Un QR code était mis en évidence pour promouvoir la prise de rendez-vous. Un lien avait également été partagé sur les pages des réseaux sociaux de la FAE. Le don du sang du semestre d'automne s'est déroulé du 8 au 10 décembre. Celui du semestre de printemps du 23 au 25 mars. Cette année il a été possible pour la FAE d'organiser une collation, cependant à cause de la pandémie, il n'était pas possible de faire les sandwiches sur place. Il était nécessaire de commander des sandwiches déjà confectionnés, donc le bureau a contacté Da Nino, pour passer la commande. Le coût des sandwiches et des boissons combinés était plus haut que notre budget. Pour cette raison, aucun bénévole n'a été recruté. Les membres de l'association estudiantine MARROW était également présents aux deux éditions.

SECTION 5 : RECRUTEMENT DU SECRÉTARIAT COMPTABLE

Benjamin Souane a quitté notre fédération en janvier 2021 et c'est Jeanne Berche qui lui a succédé. Le Bureau avait reçu deux candidatures et a finalement choisi, après les entretiens préalables, de sélectionner Jeanne Berche pour sa motivation et son expérience du monde associatif.

SECTION 6 : RECRUTEMENT DU SECRÉTARIAT GENERALE

Pauline Mottet a annoncé sa démission du secrétariat générale durant l'été 2020. À la suite de cela la FAE a lancé une offre d'emploi pour son secrétariat. Dans un premier temps les 18 candidatures reçues ont été triées selon le contenu des dossiers afin de sélectionner 6 candidat-e-s à rencontrer en entretien. Les personnes sélectionnées ont été rencontrées tour à tour par les coprésident-e-s, Léa Pacozzi et David Raccaud, et la secrétaire sortante, Pauline Mottet. Elles ont, également, dû

faire un exercice de rédaction de communiqué de presse. Dans un troisième temps deux candidates ont été choisies pour être présentées à l'AD, qui a finalement élu Hannah Wonta à cette charge.

SECTION 7 : ENQUÊTE COMMENT ALLEZ-VOUS ?

L'enquête téléphonique « comment allez-vous ? » s'est déroulée du 2 au 24 novembre.

Le recrutement s'est fait habituellement, avec un courriel tous UNIL et un tri grâce aux CV reçus. Cette année à cause de la pandémie, les téléphonistes ont dû porter un masque. Le SOC a donc fourni des casques ; cependant les masques rendaient à certains moments la communication téléphonique difficile. Il y a aussi eu un souci avec certains de ces casques, il est donc important de noter qu'il en faudrait plus pour les années prochaines. Par rapport aux dernières années le SOC a aussi créé un fichier SWITCH DRIVE pour pouvoir insérer les noms et coordonnées des personnes demandant d'être recontactées. Ceci a permis une communication plus rapide et facile entre les membres du bureau et le SOC. Cette année il n'était pas possible pour la FAE d'organiser un goûter à cause des restrictions sanitaires.

L'enquête s'est terminée avec trois jours d'avance, le SOC a offert à tout le monde des gourdes UNIL et la FAE a offert à chaque téléphoniste un bon de 10 CHF chez Dieci.

Durant toute la durée de l'enquête, deux membres de la FAE étaient présent-e-s pour superviser le déroulement de l'enquête et soutenir les téléphonistes en cas de besoin, ainsi que pour préparer et ranger la salle avant et après l'arrivée et le départ des téléphonistes. Finalement, 1'294 étudiant-e-s ont répondu aux questions, ce qui représente une faible hausse du taux de réponse comparé à l'année dernière. Aussi, 93.4 % des personnes interrogées sont satisfaites de leur choix d'études et 77% estiment avoir de bonnes méthodes de travail. Cependant, 58,7% des personnes interrogées se déclarent affectées par la situation sanitaire et le taux représentant l'état psychologique est le plus bas enregistré depuis 2011.

Enfin, la collaboration entre la FAE et le SOC s'est très bien déroulée.

SECTION 8 : PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

L'année 2020-2021 a été chargée en termes de FSE au sein de la FAE puisque le fonds a été entièrement utilisé et nous avons même dû passer quelques factures dans le compte « Fonds COVID » après en avoir reçu la possibilité par l'AD. Cette année encore, nous avons dû laisser tomber les rendez-vous en présentiel et avons traité les dossiers par email. Ceci comporte plusieurs difficultés car il manque souvent des informations aux dossiers. Il y a donc plus de relance à faire que d'habitude, ceci compliquant la bonne gestion de ce processus.

Il faut noter qu'à la fin août 2020, nous avons stoppé notre « Fonds d'urgence » où, sur présentation d'un document attestant la perte d'un emploi à cause du COVID, nous versions 200 CHF sur le compte de l'étudiant·e. La raison de l'arrêt de ce fonds est la mise en place par l'état de Vaud en collaboration avec le SASME, d'un fonds COVID où les critères d'octroi étaient plus larges, ceci permettant à plus d'étudiant·e·s d'en bénéficier. Par ailleurs, le SASME a aussi reçu des fonds extérieurs qui eux aussi avaient des critères élargis, permettant d'aider des étudiant·e·s dans des situations complexes. Ces aides spéciales COVID se sont arrêtées au début de l'été 2021.

La FAE a formé un groupe de travail composé de quatre membres du bureau et de la secrétaire générale et qui s'est occupé de traiter ces nombreuses demandes pendant cette année.

SECTION 9 : JOURNÉE D'ACCUEIL

La traditionnelle journée d'accueil des nouveaux étudiant-e-s du 7 septembre 2020 n'a pas pu se dérouler normalement en raison de la crise du Covid-19. L'Université, en collaboration avec nombreux de ses services, a organisé un live YouTube en direct pour accueillir sa nouvelle communauté. Chaque service de l'Université a eu l'occasion de présenter et expliquer ses spécificités. Ainsi, trois étudiant-e-s du Bureau de la FAE ont participé à ce live et ont pu prodiguer des conseils et faire part de leurs expériences au sein de l'Université tout en rappelant le rôle et les services qu'offre la FAE. De plus, une vidéo de présentation du campus a été tournée au préalable avec ses mêmes membres de la FAE qui a ensuite été mise en ligne et utilisée pendant ce live de présentation.

Étant donné le contexte de crise, nous avons trouvé cette alternative très judicieuse et avons beaucoup apprécié y participer. La collaboration de la FAE avec les différents services de l'Université de Lausanne c'est bien déroulé.

SECTION 10 : JOURNÉE DE L'ÉGALITÉ DES ÉTUDIANT·E·S

Cette année, nous nous sommes penchées sur l'égalité dans les parcours de vie et sur les jeunes qui sont parti-e-s de leur pays natal et qui doivent refaire leur vie en Suisse. Nous avons donc fait une semaine de sensibilisation autour de la thématique de la migration en postant tous les jours des faits et des statistiques sur Instagram. Nous avons clôturé cette semaine de l'égalité avec l'annonce d'une conférence qui a été publiée sur la chaîne YouTube de la FAE. « La Suisse terre d'accueil ou terrain miné ? Les difficultés de se former dans l'instabilité du parcours migratoire » a donc été une discussion avec 4 intervenant-e-s externes. Edris Sarwary (demandeur d'asile débouté) et Duha Sharshara (réfugié apatride) ont pu transmettre leur témoignage personnel ainsi que leur vécu. Alicia Giraudel (experte en droits humains et représentante d'Amnesty international) et Valentine Archinard (conseillère en orientation à L'EVAM) ont partagé leurs connaissances et discuter de la façon dont les choses se passent en Suisse et en Europe. À la suite de cette vidéo, Duha a récemment obtenu son permis B, son intervention ayant plaidé en sa faveur dans son dossier.

SECTION 11 : POINT. VIRGULE,

La FAE, en collaboration avec le Service culture et médiation scientifique et Fédérond – Union des associations de l'UNIL, n'a pas pu organiser de véritables événements pour le Point. Virgule, de l'année 2020. Néanmoins avec l'aide de Fréquence Banane et NUL elle a offert aux associations de l'Unil la possibilité d'enregistrer des capsules vidéo pour présenter leurs activités. Celles-ci furent disponibles lors de la journée d'accueil.

SECTION 12 : SUBVENTIONS

Comme chaque année la FAE a un budget prédéfini à distribuer entre les différentes associations de l'Université de Lausanne qui en auraient besoin. Pour ce faire, ces associations doivent faire une demande à la FAE et fournir les documents requis. Une équipe de deux membres du Bureau de la FAE s'occupe ensuite d'analyser ses demandes selon des critères précis pour ensuite effectuer un préavis qui sera accepté ou refuser par l'assemblée des délégué-e-s.

La vie associative a énormément été impactée par la crise sanitaire et cela s'est ressenti dans le nombre de demandes qui a drastiquement diminué cette année 2020-2021. En effet, presque la moitié moins du budget a été distribué par rapport à l'année précédente. Si les raisons de cette régression restent logiques, nous voulons essayer d'encourager les associations à demander des subventions à la FAE dans le but de pouvoir refaire vivre le campus dans les mesures du possible.

SECTION 13 : UNILIVE

Comme chaque année, la FAE devait être l'un des principaux sponsors du festival. Cette année le festival devait avoir lieu le 29 avril 2021 mais à cause de la situation a été repoussée au 7 octobre 2021. Lors du 1^{er} semestre 2020-2021, plusieurs plans ont été évalués au sein du comité d'Unilive pour rendre possible le festival. Au vu des difficultés d'organisation lié à l'inconnu que le COVID leur réservait (restriction sur le nombre de festivaliers, annulation possible selon décision du Conseil Fédéral) le comité nous a fait une demande de subvention pour parvenir à surmonter ces difficultés. Cette dernière a été acceptée par l'AD.

SECTION 14 : RÈGLEMENTS

Quelques changements règlementaires et statutaires ont lieu. Le Bureau a dorénavant le pouvoir d'agir par voie d'ordonnances pouvant déroger aux statuts en cas de situation exceptionnelle, dans un souci d'efficacité (nouvel art. 36 al. 3 des Statuts). Quelques précisions sur la délégation de vote pour les AD ont également été apportées dans le règlement *ad hoc*.

SECTION 15 : GT SANTÉ MENTALE

Cette année suite à la crise du COVID nous avons créé un GT santé mentale pour trouver des solutions pour palier à l'isolement et aux problèmes psychologiques qui en découlent des étudiant-e-s de l'UNIL. Nous avons mis en place une conférence sur la santé mentale qui est toujours disponible sur YouTube. Nous avons eu deux intervenants spécialisés : M. Rychen, chef du service du SASME et Mme. Berney, cheffe de la consultation psychologique du CHUV. Cette conférence regroupe des témoignages d'étudiant-e-s et des conseils sur comment vivre au mieux les cours en ligne et la crise sanitaire. Durant le semestre de printemps, nous avons pris contact avec une application de rencontre spécialisée pour étudiant-e-s : FLIPS. Le but était de recréer du lien entre les étudiant-e-s en leur fournissant une plateforme en ligne qui leur permettrait de faire de nouvelles rencontres.

CHAPITRE 4 : RAPPORT DU COMITÉ DE RÉDACTION DE L'AUDITOIRE

Malgré la crise sanitaire et les multiples confinements, *L'auditoire* a respecté son plan de parution. Deux numéros (mars et avril 2020) sont uniquement parus en version numérique. Le tirage a aussi été adapté à la demande. L'Université et les bibliothèques étant fermées, le journal a manqué de visibilité.

Les thématiques des numéros sont réfléchies pour toucher à l'actualité et intéresser la communauté universitaire. Nous valorisons des domaines variés (politique, culture, société) pour que toutes les attentes puissent être comblées.

Plusieurs améliorations importantes ont été appliquées :

- L'esthétique du journal est perpétuellement peaufinée. La couverture répond mieux aux exigences actuelles. Le design interne subit lui aussi des changements.
- Des collaborations ont été créées. En plus d'*Archipel*, avec qui *L'auditoire* collabore depuis plusieurs années, le journal travaille avec le site *poésieromande.ch* pour promouvoir la culture. D'autres projets nous amènent à échanger régulièrement avec le service culturel de l'Unil. Puis, afin de profiter du savoir-faire journalistique, l'*Uniscope* invite

régulièrement le comité à des séances de rédactions. Toutes ces collaborations sont le fruit d'un investissement durant le semestre de printemps 2021.

- L'audiovisuel s'impose comme un outil à maîtriser. Depuis l'été 2021, nous cherchons à promouvoir notre travail sur les réseaux sociaux. Pour cela, un poste de responsable numérique a été ouvert et du matériel de tournage a été acquis. Sont prévus des reportages, des lectures filmées et des rencontres avec des acteurs de la culture romande.
- L'application de l'horaire continue et la crise sanitaire a rendu difficile le recrutement. Un travail de structuration a été mis en place pour faciliter leur intégration. L'implication numérique devrait aussi faciliter la visibilité et le recrutement.

SECTION 1 : ÉVÉNEMENTS

La crise sanitaire a rendu les événements impossibles. Le retour à une situation stable augure une reprise des habituelles :

- *Prix de la Sorge* a été lancé en août 2021. La remise de prix aura lieu à La Grange et sera animé par des membres de la Haute École de Musique de Lausanne orientation jazz.
- Un projet de recueil poétique – *L'année dernière* – constitué à partir d'un appel à participation auprès de la communauté universitaire est en cours d'élaboration. La vice-rectrice de la recherche, Estelle Doudet, a rencontré les rédacteurs en chef pour manifester son soutien. Le professeur Ordinaire, Antonio Rodriguez, apporte une aide précieuse. Le service culturel de l'Unil soutiendra lui aussi le projet, notamment en ce qui concerne la communication. Un dialogue est amorcé avec plusieurs médias (RTS et des journaux).
- *L'auditoire* a à cœur d'assumer une mission de médiation culturelle et a entrepris de visiter des classes de gymnases et de la PrEP pour présenter notre travail de journaliste.

SECTION 2 : COMITÉ DE RÉDACTION

Rédaction en chef

Maxime Hoffmann est rédacteur en chef depuis janvier 2021, après trois ans au journal dont cinq semestres en responsable culture. En août 2021, Valentine Girardier a pris la place laissée vacante par Carmen Lonfat qui a quitté le comité au début d'avril 2021.

Rubrique Dossier

Killian Rigaux (responsable de campus et sport pendant trois semestres) remplace Baranabé Fournier

Rubrique Société

Jessica gère société depuis mars 2021. Elle a remplacé Carmen Lonfat qui était alors promue Rédactrice en chef.

Rubrique Campus et Sport

En août 2021, Ylenia Dalla Palma remplace Killian Rigaux.

Rubrique Culture

En août 2021, Gaëlle Dubath remplace Valentine Girardier (cette dernière remplaçait Maxime Hoffmann en mars 2021).

CHAPITRE 5 : RAPPORTS DES COMMISSIONS DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S

SECTION 1 : COMMISSION DE CONTRÔLE

N'a pas été constituée cette année académique 2020-2021.

SECTION 2 : COMMISSION DE POLITIQUE UNIVERSITAIRE

N'a pas été constituée cette année académique 2020-2021.

SECTION 3 : COMMISSION SOCIALE

N'a pas été constituée cette année académique 2020-2021.

TITRE III : RAPPORTS D'INSTITUTIONS TIERCES

CHAPITRE 1 : COMMISSIONS CONSULTATIVES DE LA DIRECTION

SECTION 1 : COMMISSION DE L'ALIMENTATION

La commission alimentation s'est retrouvée une première fois le 19 novembre 2020. Pendant cette séance, le point sur la situation Covid a été fait. Les deux principaux restaurateurs sont dans une situation critique, le chiffre d'affaires des neuf premiers mois représente seulement la moitié du chiffre d'affaires habituel. Il y a donc eu des licenciements, des CDD non reconduits, et des embauches inachevées. Il est souligné que ce serait nécessaire que la communauté soutienne les restaurateurs en mangeant sur le campus lorsque cela est possible.

Le 11 février 2021, la commission se retrouve pour faire le point. Nino et M. Rémy restent dans une situation très difficile et ne peuvent réengager tant que le campus reste vide. L'université a déjà fournie toutes les aides possibles en offrant notamment des mois de loyers non-chargés. Il est évoqué les futures candidatures et les points importants pour la prise de décision : la santé et la durabilité. L'appel d'offre devrait être lancée fin mai, les nouveaux contrats débutant en septembre 2022.

Une séance a eu lieu le 10 mai 2021. Les nouveaux contrats seront légèrement différents des actuels. En effet, le restaurateur choisi ne devra plus louer l'espace de production et celle de consommation, l'université se chargera de gérer les lieux de consommations en les nettoyant une fois par jour. Les pique-nique seront donc dorénavant acceptés. Une augmentation est prévue dans les prix de la nourriture afin de mieux adapter les ingrédients de qualité et suivant ainsi la visée de durabilité souhaitée. L'augmentation sera finalement équivalente à un montant de 2.80 chf/mois pour les étudiant-e-s. Finalement, il est mentionné que Zelig va être repris par une association déjà enregistrée.

La dernière réunion s'est tenue le 16 juillet 2021. Le processus de recrutement a débuté afin de choisir les nouveaux restaurateurs. Malheureusement, aucun-e membre de la FAE n'a pu participer à cette séance.

SECTION 2 : COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Cette commission ne s'est pas réunie pendant l'année 2020-2021.

SECTION 3 : COMMISSION DE DURABILITÉ

Cette année la commission durabilité s'est intéressée à diverses problématiques. Nous avons fait un état des lieux de l'instauration de la journée végétarienne. Nous avons également parlé de la mise en place d'une épicerie collaborative au vortex qui est nommée « le vorace ». Un autre projet a été présenté qui se nomme « la maison de la durabilité » qui est un local pour la vie associative au vortex. La plupart des projets tournait autour de la nouvelle résidence étudiante du vortex qui offre pleins de nouvelles perspectives pour l'avenir. Il y a également le projet de la ferme de Bassenge de planter des arbres fruitiers devant l'Unithèque.

SECTION 4 : COMMISSION DE L'ÉGALITÉ

Cette année au sein de la commission de l'égalité il y a eu de nombreuses discussions concernant l'écriture inclusive non binaire. Il a été soulevé que beaucoup de règlements étaient écrits au masculin. La discussion principale tournait autour de comment faire changer ces derniers en langage épïcène et féminisé. Une séance a également été annulée et une autre s'est tenue pendant la session d'examen donc aucun membre du bureau n'était disponible à y aller.

SECTION 5 : COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT

La commission de l'enseignement s'est principalement penchée sur la captation des enseignements et sur la suite à y donner : faut-il maintenir une captation ou non ? Sous quelle forme ? Cour comodal avec suivi en direct ou seulement enregistrement à regarder ultérieurement ? D'une façon globale, les étudiant-e-s reconnaissent le grand plus offert par les enregistrements de cours, tout en déplorant l'absence de cours donnés en présence en raison des directives fédérales ; les corps enseignant et administratif sont plus mitigés quant à l'opportunité des cours enregistrés, qui ne sont effectivement pas sans poser certaines contraintes logistiques.

SECTION 6 : COMMISSION QUALITÉ ET VALORISATION

L'accréditation institutionnelle, qui a commencé début 2020, s'est terminée en hiver 2021, suite à la visite des experts externes en décembre 2020. L'agence suisse d'accréditation a estimé que l'UNIL remplissait l'entier des standards et était par conséquent reconnue comme université. Pour rappel, l'accréditation institutionnel désigne les démarches que chaque université doit entreprendre pour que les diplômes qu'elle décerne soient reconnus comme diplômes universitaires. M. Loïc Pillard a fait partie du comité de pilotage de l'accréditation en tant que représentant étudiant.

La Commission Qualité et Valorisation s'est réunie à trois reprises durant l'année académique 2020-2021. La majeure partie des discussions a tourné autour de l'accréditation institutionnelle et des évaluations de cursus en cours.

SECTION 7 : COMMISSION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Aucun rapport n'a été transmis.

SECTION 8 : COMMISSION DE LA RELÈVE SCIENTIFIQUE

La Commission de la Recherche Scientifique s'est réunie à deux reprises au sein de l'année scolaire 2020-2021.

Voici les thèmes abordés durant ces deux réunions :

- Vitrines de la recherche, afin promouvoir la recherche dans notre institution par des petits films (première vitrine : <https://www.unil.ch/numerique/fr/home/menuinst/recherche.html>)
- Research Data, contact UNIRIS
- Evaluations des Centres Interdisciplinaires de la Recherche (CIR)
- Nouvelle Commission d'expertise de la recherche (CxR) qui a débuté ses fonctions en janvier 2021 pour donner suite à la fin du mandat de la Commission de la recherche FNS de l'UNIL au 31.12.2020. Elle a notamment pour mission d'attribuer les financements de

mobilité Mobi.Doc, sélectionner les appels à projets lancés par le Service des relations internationales, préciser les rapports d'auto-évaluation des différents CIR et préavis des appels à projets de la Direction de l'UNIL.

- Mobi.Doc - instrument de mobilité pour les doctorant·e·s de l'UNIL depuis 2021, pour pallier la fin des bourses de mobilité Doc.Mobility du FNS
- Mise en place du Service de la recherche, qui a pour mission de rendre mieux visible les services que l'UNIL propose à ses chercheuses et chercheurs. Il est en train de se mettre en place avec l'arrivée du chef de service qui vient d'être engagé au 01.09.2021.
- Charte de la recherche, pour donner suite aux commentaires et remarques faites à la charte présentée, le groupe de travail se penchera à nouveau sur ce projet qui reste en cours
- Relation et problèmes rencontrés avec la CER-VD

SECTION 9 : CONSEIL DES AIDES SOCIALES

Cette commission siégeant à huis clos, aucun rapport ne peut être transmis.

SECTION 10 : COMMISSION DES SPORTS UNIVERSITAIRES

Cette année la commission sport universitaire s'est retrouvée le 12 novembre 2020, le 11 mars 2021 et physiquement le 24 juin 2021.

Lors de la première rencontre, il a été souligné l'adaptation dont le centre sportif a su faire preuve pour accompagner au mieux les étudiant·e·s pendant ces temps troubles. Des boîtes contenant du matériel accessible ont été disposées dans quelques localisations sur le campus. Il a aussi été rapporté que les travaux avançaient bien, notamment le Medialab qui va voir le jour à la rentrée de septembre 2021. Enfin, avant de clôturer la séance, la commission s'est entretenue sur des potentiels projets en commun avec les hautes écoles zurichoises.

Pendant le mois de décembre, il s'est tenu un calendrier de l'avent du sport qui a encouragé les étudiant·e·s à suivre des défis sportifs. Divers acteurs, telle que la FAE, ont pris part à ce mois de partage.

Les comptes, ayant été réadaptés plusieurs fois pendant la pandémie, ont finalement pu être rééquilibrés. C'est ce qui a été montré lors de la présentation des budgets le 11 mars. Plusieurs projets vont voir le jour : la SMART training en collaboration avec le CHUV par exemple. Il a été évoqué la succession de Jean-Marc Gilliéron qui a été remercié pour son travail.

Enfin, l'année académique se terminant, la commission s'est retrouvée une troisième fois. Il est espéré pour l'année suivante une reprise totale de la vie universitaire. Les mesures devront être respectées. Dans tous les cas, le programme 2021-2022 a été présenté lors de cette séance. Nathan Wanner est choisi pour le prix des sports EPFL, Alexis Bayard est proposé, quant à lui, pour le prix des sports UNIL.

CHAPITRE 2 : AUTRES INSTITUTIONS

SECTION 1 : COMMISSION CANTONALE DES BOURSES D'ÉTUDES

La commission cantonale des bourses d'études s'est réunie uniquement par Webex afin de traiter les différents dossiers. Rien de particulier à mettre en avant puisque les séances sont à huis clos.

SECTION 2 : CONSEIL DE FONDATION DE LA FSLE

Activités locatives

Durant cet exercice, la FSLE a géré 123 chambres sur 5 sites :

- Le Valentin (34 chambres),
- Le Chablais (39 chambres),
- Couchirard 6 (6 chambres),
- Bérée 26A, 26B et 30G (3, 6, 25 chambres respectivement), et
- La Villa Marc-Dufour (10 chambres).

De manière générale, le taux de remplissage des chambres mises à dispositions par la FSLE est entre 95% et 100% pendant la période des cours et baisse durant l'été (85% en juillet et 70% en août).

La pandémie de COVID a créé une baisse des demandes de location et du taux de remplissage. Une situation proche de la normale semble gentiment se rétablir à la fin d'exercice.

Activités internes

La FSLE est dirigée par M. Eran Shoshani qui est responsable de l'ensemble des activités, avec l'appui ponctuel de Madame Laurence Rochat pour la comptabilité et le bouclage des comptes. M. Loris Munier a été engagé en soutien comme assistant, afin de suppléer M. Shoshani dans les activités liées directement aux locataires. M. Lloyd Fletcher a remplacé M. Munier dans ses fonctions progressivement dès la mi-juillet 2021.

La Présidence du Conseil de Fondation est assurée par M. Valentin Berclaz depuis 4 ans. Le Conseil de Fondation a vu partir M. Alberto Mocchi, membre expert, en cours d'exercice ; M. Samuel de Vargas a été élu à sa place. Le poste de représentant des locataires a été pourvu en cours d'exercice par Monsieur Manuel Giol.

CHAPITRE 3 : UNION DES ÉTUDIANT·E·S DE SUISSE

SECTION 1 : COMMISSION DE L'ÉGALITÉ (CODEG)

Aucun rapport n'a été transmis.

SECTION 2 : COMMISSION DES FINANCES (COFI)

Aucun rapport n'a été transmis.

SECTION 3 : COMMISSION INTERNATIONALE ET DE SOLIDARITÉ (CIS)

Aucun rapport n'a été transmis.

SECTION 4 : COMMISSION DE LA POLITIQUE DES HAUTES ÉCOLES (HOPOKO)

Aucun rapport n'a été transmis.

SECTION 5 : COMMISSION SOCIALE (SOKO)

Aucun rapport n'a été transmis.

SECTION 6 : CONSEIL DES SECTIONS

Cette année, plusieurs membres du Bureau, ont pu participer aux réunions mensuelles avec les autres sections de l'UNES. À la différence de l'année précédente, le Conseil de Section a observé une participation active des sections romandes, principalement en raison de la crise sanitaire du Covid-19 et de ses conséquences sur l'ensemble des étudiant-e-s suisses. De plus, les séances virtuelles ont facilité la participation des sections plus éloignées. Il serait judicieux de réfléchir à pérenniser les possibilités de participation virtuelle sous certaines conditions.